#### KONINKLIJKE BELGISCHE SCHAAKBOND FEDERATION ROYALE BELGE DES ECHECS



# Rapport de l'Assemblée générale de la F.R.B.E. A.S.B.L.

Date: samedi 24 mars 2007.

VZW-ASBL Adresse du secrétariat: 424, avenue de l'Exposition bte 9 1090 Bruxelles

Lieu: Anderlecht

**Début:** 14 h

## 1) Accueil par le Président

François VANDAMME accueille les membres de l'Assemblée et signale qu'on aura une AG chargée, notamment pour le budget et les règlements. Il y aura des divergences d'opinions, mais il demande que tout le monde fasse un effort.

## 2) Désignation de deux scrutateurs.

Marc DE VETTOR & Peter VAN PRAET sont les 2 scrutateurs.

#### 3) Approbation de l'ordre du jour.

Pas de remarques.

## 4) Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 22/04/2006...

Le PV est approuvé à l'unanimité.

## 5) Rapport du président.

Le président remet un rapport en séance.

Le Président rappelle que son but est de développer les échecs tant au niveau adultes que jeunes. Ceci nécessite l'élaboration de dossiers en vue de la recherche de sponsors et de subsides, qui ne peuvent se faire que par voie régionale. Il souhaite l'aide de personnes bénévoles et volontaires pour être actif partout en Belgique; en Flandre, il a l'aide de Eric Van de Winkele.

Pour la Jeunesse, il dit que la FRBE doit s'investir davantage dans les écoles (c'est ce qui se fait en France).

Raymond VAN MELSEN dit que c'est une véritable profession de foi! Il faut contacter les instances officielles et être persévérant. Ceci est fait au niveau de l'Adeps à Bruxelles : des cours sont donnés pendant les stages sportifs par des volontaires; la structure existe donc.

François VANDAMME rappelle que la VSF & la FEFB ne sont pas reconnues comme fédération sportive; il est donc difficile d'avancer.

Gunther DELHAES signale qu'un décret germanophone a reconnu la SVDB en tant que fédération sportive. Il fera parvenir une copie au Président.

Il ressort du débat que certaines ligues sont en avance, comme le Limbourg ou Bruxelles; ceci est à mettre à l'actif des bénévoles et volontaires de ces ligues.

François VANDAMME et Jean-Christophe THIRY sont donc d'avis qu'il faut coordonner toutes ces initiatives au niveau national.

## 6) Rapport du secrétaire.

Le secrétaire remet son rapport en séance; pas de remarques.

## 7) Rapport du responsable des tournois nationaux.

Luc CORNET remet un rapport en séance reprenant les points suivants :

## a) Championnat de Belgique.

Namur Echecs a organisé le CB 2006 à Bouges, et organisera le CB 2007 à Saint-Servais du 30/6 au 8/7.

Pour 2008, il y a 2 candidats : Namur Echecs & Rochade Eupen. Le CA décidera.

## b) Interclubs nationaux.

Saison 2005/2006 : tout est OK, sauf 2 normes faites pas encore enregistrées par la FIDE.

Saison 2006/2007 : l'utilisation de Chess Manager et l'envoi des résultats par internet ont bien fonctionné; pour l'avenir, il y a encore quelques détails à régler. Cette saison, la liste des arbitres était disponible sur le site.

Luc énumère les décisions sportives qu'il a dû prendre au cours de la saison.

Saison 2007/2008 : Luc communique les dates arrêtées pour les ICN.

Saison 2008/2009: Luc propose les dates des ICN.

#### Un débat s'ensuit :

- il est demandé d'éviter de placer une date d'interclubs pendant les vacances scolaires;
- il est suggérer de recréer les IC Jeunes et si nécessaire, les régionaliser avec une finale nationale;

- il est demandé de revoir les distances kilométriques en division 5 et d'essayer de les diminuer:
- il serait souhaitable de réduire les séries à 10 équipes;
- il est proposé de limiter le nombre d'équipes d'un cercle par division et par série à 1;
- certaines séries d'une même division sont beaucoup plus fortes que d'autres : Luc CORNET répond que ceci est justement le résultat de la diminution des distances kilométriques.
- c) Championnat de Belgique Blitz & Rapide.

Luc propose les dates pour 2008 & 2009

## d) Révision du règlement des tournois FRBE.

Luc remet en séance la proposition complète.

Après discussion et débat il ressort les points suivants :

- la période de transfert est limitée entre le 1<sup>er</sup> et le 30 juin pour toutes les fédérations:
- la compétition actuelle des ICN est à revoir notamment dans le nombre d'équipes par division, les équipes d'un même cercle dans une même division ou série,

## e)divers.

Luc remercie Daniel Halleux et Georges Marchal pour leur travail sur Chess Manager et Pair Two.

Concernant le site et l'envoi des résultats, il ressort que certains clubs sont "inattentifs" quant à la procédure à suivre.

Sur proposition du conseil d'administration, une amende de 70 EUR sera imposée à chaque organisateur de tournoi qui envoie des résultats destinés au classement FIDE plus de 14 jours après la fin du tournoi, les clubs étant responsables de l'envoi erroné ou tardif de fichiers de résultats.

## 8.) Rapport du responsable du classement.

Daniel HALLEUX signale que le CA de la FRBE a proposé de modifier la période des transferts : du 1<sup>er</sup> au 30 juin de chaque année.

L'assemblée marque son accord et l'article 7 du Règlement des tournois est modifié en conséquence.

Quant aux payements des cotisations, celuici se fera en début d'année.

## 9.) Rapport du responsable jeunesse.

Peter VAN PRAET explique brièvement les raisons de sa démission.

Pour l'avenir, il propose de scinder le poste jeunesse en "national" et "international".

Il estime également qu'il faut trouver un responsable "Ecoles" dans chaque ligues et qu'il faut continuer la méthode "STAPPEN" qui a fait ses preuves.

Il est d'accord également d'aider le nouveau responsable jeunesse pour certaines tâches.

## 10.) Rapport du responsable international.

Dirk DE RIDDER rappelle quelques règles et modalités à respecter pour l'envoi de résultats de tournois :

- fichier en format pan
- pour éviter la fraude : joindre photo et parties des participants ( ceci sera obligatoire le 1/1/2009)

Il rappelle également que les règlements FIDE changent règulièrement et qu'ils sont à consulter via le HandBook de la FIDE, même si celui-ci n'est mis à jour qu'avec retard.

## 11.) Rapport du trésorier.

Albert MICHELS remet un document complet reprenant le résultat 2006, la propostion de budget 2007 et 2008.

Il rappelle encore qu'il est nécessaire d'augmenter les recettes et de diminuer les dépenses sous peine d'avoir de gros problèmes de liquidités dans un proche avenir.

## 12.) Rapport des vérificateurs.

Le rapport des vérificateurs ne fait pas de remarques particulières. Les nouveaux scrutateurs sont Hans TEMMERMAN & Pierre VANDEVELDE

## 13.) Propositions de modifications des statuts.

Article 2 : le siège social reste tel quel.

Article 5 : est approuvé à l'unanimité.

Article 39 : à l'unanimité la cotisation maximum possible est portée à 15€.

#### 14.) Budget 2007.

Une discussion s'ensuit.

La SVDB et la FEFB sont d'avis qu'il ne faut pas diminuer le budget alloué aux compétitions internationales et aux joueurs d'Elite de notre pays. Ces joueurs sont la vitrine de notre fédération.

La VSF est d'avis qu'il faut fortement diminuer ou supprimer les budgets alloués aux compétitions internationales tant adultes que jeunes.

Les budgets doivent servir à développer les échecs en Belgique et <u>nulle part</u> <u>ailleurs!</u>

Les fédérations restant sur leur position, le débat est cloturé.

Votes sur la proposition de modification du budget 2007 :

VSF: 6 pour 26 contre FEFB: 17 pour 0 contre SVDB: 4 pour 0 contre ADMINISTRATEURS: 8 pour 1 contre

Etant donné qu'un tiers des voix n'est pas atteint dans une des 2 fédérations les plus grandes (VSF), les modifications apportées par le budget 2007 sont rejetées.

Le budget 2006 reste d'application.

Vote sur l'augmentation de la cotisation de 1€ pour 2007 :

VSF: 22 pour 10 contre FEFB: 15 pour 2 contre SVDB: 4 pour 0 contre ADMINISTRATEURS: 10 pour 0 contre

La proposition d'augmentation de la cotisation de 1€ pour 2007 est acceptée. La cotisation 2007 sera donc de 8€ par joueur affilié.

Etant donné que les modifications apportées par le budget 2007 sont rejetées, le budget 2006 reste d'application mais est insuffisant pour permettre à la FRBE de fonctionner sainement.

Une assemblée générale extraordinaire aura lieu le 16 juin 2007 afin de tenter de débloquer la situation et de trouver des solutions sous peine d'annoncer la mort prochaine de la FRBE.

Une nouvelle proposition de budget 2007 et suivants sera proposée.

François VANDAMME déplore la grande divergence de vue entre la VSF et les 2 autres fédérations qui risque de nuire à l'essor des échecs en Belgique.

## Points 15 - 16 & 17.

Reportés par manque de temps. L'assemblée générale est clôturée à 20 heures.